

la Nouvelle
République.fr



Deux-Sèvres : le 8 mai, ce village rendra hommage à ses habitants arrêtés et déportés en 1944

« 23/04/2025 »

Deux-Sèvres : le 8 mai, ce village rendra hommage à ses habitants arrêtés et déportés en 1944



Marie et Octave Nocquet, avec leurs enfants Ghislaine et Norbert.

© (Photo remise par Suzette Favreau)

La cérémonie du 8 mai aura un caractère particulier dans le village deux-sévrien de Prailles-La Couarde. Le chemin « du 18 avril » sera inauguré, il entretient le souvenir de deux familles déportées en 1944 pour leur action dans la Résistance.

Lors de la commémoration de la victoire de 1945, le 8 mai 2025 à Prailles-La-Couarde, un hommage sera rendu aux résistants locaux du réseau Delbo-Phoenix, parmi lesquels figuraient les familles Nocquet et Fouchier.

C'est dans ce contexte de mémoire et de souvenir que Suzette Favreau a accepté de partager le destin tragique de ses grands-parents agriculteurs, Marie et Octave Nocquet. Leur engagement les a conduits à une arrestation brutale, le 18 avril 1944, à Bourgneuf de Prailles, lors de la rafle connue sous le nom de l'« affaire Gibeault ». Georges et Jeanne Gibeault, résistants niortais, avaient été dénoncés par un collaborateur infiltré dans le réseau Zéro-France. [Une altercation mortelle avait eu lieu à leur domicile en février, lors d'une réunion clandestine.](#) L'agent de la Gestapo en avait réchappé et sur ses indications, de nombreuses arrestations avaient suivi, notamment à Prailles.

« Très difficile d'évoquer ce qu'ont vécu nos grands-parents »

Cette opération répressive avait également touché la famille Fouchier, avec l'arrestation de quatre de ses membres à la Gravette de Prailles. Au total, vingt-six personnes du réseau furent déportées, dix-sept d'entre elles ne sont jamais revenues.

Que savez-vous sur les faits qui ont suivi l'arrestation de vos grands-parents en avril 1944 ?

Suzette Favreau : « Mes grands-parents ont été conduits tous les deux à la prison de la « Pierre-Levée », à Poitiers. Par la suite, Octave fut déporté le 4 juin 1944 via Compiègne, au camp de Neuengamme, non loin d'Hambourg. Il y est décédé le 3 avril 1945, peu avant la libération du camp. Marie, quant à elle, a rejoint le camp de Romainville : elle fut transférée le 25 mai 1944 à Ravensbrück, puis le 20 juillet 1944 à Leipzig-Shonefeld, où elle est arrivée trois jours plus tard dans un wagon à bestiaux, sans eau et sans nourriture. On lui a tatoué le matricule 41113. Dans le kommando de Leipzig-Shonefeld, elle était employée dans une fabrique d'obus et de pièces pour les V2. Elle y a vécu sous une discipline de fer, dévorée par la vermine, sans nourriture suffisante et avec la peur permanente d'un retour à Ravensbrück et ses chambres à gaz. Elle fut libérée lors d'une marche de la mort, le 13 avril 1945. Nous avons recueilli la plupart de ces informations par ses amies de captivité. »



Suzette Favreau, la fille de Ghislaine.

© (Photo NR)

Quel est votre ressenti, à l'approche de cette cérémonie commémorative ?

« Je parle au nom de l'ensemble de notre famille. C'est très difficile d'évoquer ce qu'ont vécu nos grands-parents. C'est une vraie souffrance. D'ailleurs, ma grand-mère n'en parlait jamais. Elle faisait parfois juste quelques allusions. En fait, il y a ceux qui parlent et ceux qui se taisent. Ma maman, Ghislaine, avait 14 ans en avril 1944. Bien qu'absente lors de l'arrestation de ses parents par les Allemands, cet événement l'a traumatisée, tout autant que son frère aîné, Norbert. »

Considérez-vous vos grands-parents comme des héros ?

« Je n'aime pas qu'on dise cela, car je sais que ma grand-mère ne l'aurait pas supporté. Ma grand-mère était d'une très grande droiture, elle avait le souci du partage et de l'équité. Au-delà de ses enfants, elle a adoré ses petits et arrière-petits-enfants. »

Le sentier de la mémoire inauguré le 8 mai

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, la municipalité de Prailles-La Couarde et la section Histoire et Patrimoine de l'ASC inaugureront un circuit de randonnée dédié à la résistance locale.

8 h 45. Rendez-vous à Prailles pour un covoiturage jusqu'au chemin du 18 avril 1944 à La Gravette. Découverte du parcours de la boucle de Douhault (2,6 km).

11 h. Commémoration au monument aux morts de Prailles. Inauguration du « chemin du 18 avril 1944 ».

12 h. Verre de l'amitié et pique-nique tiré du sac à l'Espace Eva-Pairault.

14 h 30. Départ de Prailles et découverte du parcours de la boucle de Bourgneuf (3,5 km).

**la Nouvelle
République.fr**